

GUIDE DE L'ÉLÈVE

Lycée Emmanuel



INFORMATIONS GÉNÉRALES

CALENDRIER SCOLAIRE:

Veuillez consulter le site officiel de l'école pour le calendrier scolaire le plus récent: <https://lyceeemmanuelebanon.com/>

HORAIRES DE L'ÉCOLE ET SONNERIE:

Les horaires réguliers sont de 7h30 à 14h30, du lundi au vendredi.
Les cours ont lieu de 7h40 à 13h45. Des horaires spéciaux sont appliqués pendant les examens et les événements.



LYCÉE
EMMANUEL

TABLE DES MATIERES

1. VISION, MISSION ET VALEURS FONDAMENTALES.....	4
2. POLITIQUES D'ASSIDUITE ET DE CONGES.....	6
3. POLITIQUES ACADEMIQUES.....	7
4. CODE DE CONDUITE DE L'ELEVE.....	10
5. ENGAGEMENT DE L'ECOLE POUR LA REUSSITE SCOLAIRE....	17
6. CONSEIL DES ELEVES.....	18
7. ACTIVITES EXTRASCOLAIRES ET PERISCOLAIRES.....	21
8. APPRENTISSAGE NUMERIQUE ET RESSOURCES.....	22

I.I MISSION & VISION

VISION:

"Former des eleves autonomes qui font preuve d'esprit critique, de creativite et de competences numeriques, prêts a reussir dans l'enseignement superieur et a exercer un leadership au XXI^e siecle."

MISSION:

"Le Lycee Emmanuel garantit un haut niveau d'apprentissage a tous les eleves grace a un programme bilingue et inclusif qui favorise l'autonomie de l'apprenant, l'amelioration continue ainsi que le developpement de competences academiques, socio-emotionnelles et ethiques."



1.2 VALEURS FONDAMENTALES:

- Excellence - Nous visons des standards elevés de performance, d'effort et d'amélioration continue dans tous les domaines.
- Creativité - Nous encourageons la pensée innovante, la curiosité et l'expression d'idées nouvelles dans l'apprentissage.
- Inclusion - Nous valorisons un environnement respectueux où chaque élève se sent accepté, soutenu et valorisé.
- Bien-être - Nous favorisons l'équilibre émotionnel, mental et physique afin de soutenir la réussite globale des élèves.
- Intégrité - Nous agissons avec honnêteté, responsabilité et respect des valeurs éthiques dans toutes nos actions.
- Empathie - Nous développons la capacité à comprendre les autres, à faire preuve de compassion et à construire des relations positives.

2. POLITIQUES D'ASSIDUITE ET DE CONGES

PRESENCE QUOTIDIENNE:

Les élèves doivent assister à tous les cours à l'heure et être assis avant le début de la leçon. Les absences fréquentes ou les retards répétés perturbent l'environnement d'apprentissage et peuvent nuire à la progression scolaire. Les parents seront informés en cas d'absentéisme excessif.

RETARDS ET ARRIVEES TARDIVES:

Les élèves sont tenus d'arriver à l'heure afin de préserver la discipline en classe et de limiter les interruptions. Trois retards seront comptabilisés comme une absence non justifiée. Des retards chroniques peuvent entraîner des mesures disciplinaires ou un accompagnement académique supplémentaire.

ABSENCES JUSTIFIEES ET NON JUSTIFIEES:

Les absences justifiées nécessitent une note écrite ou un message téléphonique d'un parent/tuteur, ou un certificat médical valable, à transmettre au surveillant. Les absences non justifiées peuvent entraîner une perte de temps d'enseignement et nuire à la réussite scolaire de l'élève. Les absences prolongées doivent être communiquées à l'administration à l'avance, dans la mesure du possible.

POLITIQUE DE RATTRAPAGE:

Les élèves sont responsables de rattraper tout travail de classe, devoir ou évaluation manqué en raison d'une absence. Il leur incombe de contacter leurs enseignants pour s'informer du travail à faire et des échéances.

3. POLITIQUES ACADEMIQUES

SYSTEME DE NOTATION ET EVALUATION DE LA CLASSE:

Les notes sont basees sur les examens, la participation en classe et les devoirs.

Le systeme d'evaluation suit la Taxonomie de Bloom, garantissant que les evaluations mesurent a la fois la memorisation et les competences de pensee critique. La Taxonomie de Bloom se compose des niveaux suivants

- Se Rappeler – L'eleve memorise des faits, des concepts de base et des definitions.
- Comprendre – L'eleve explique des idees ou des concepts avec ses propres mots.
- Appliquer – L'eleve utilise ses connaissances dans de nouvelles situations et montre une application pratique.
- Analyser – L'eleve decompose un concept en differentes parties et etudie les relations entre elles.
- Evaluer – L'eleve justifie une opinion, prend des decisions et juge la validite d'un raisonnement.
- Creer – L'eleve propose de nouvelles idees, concoit des projets et combine ses connaissances pour produire des solutions innovantes.

La Taxonomie de Bloom aide les eleves a developper des competences de pensee de haut niveau, les guidant de la simple memorisation vers l'analyse critique, la resolution de problemes et la creativite, favorisant ainsi leur croissance intellectuelle et academique.

L'évaluation de la classe est réalisée à chaque trimestre afin d'évaluer le comportement des élèves, la coopération, l'environnement de la classe et le niveau global d'engagement. Ce rapport permet de suivre l'évolution de la classe, de renforcer une culture positive et de soutenir l'amélioration continue au sein de l'école.



Lycée Emmanuel
Évaluation de Classe

Classe: _____
Mois d'évaluation: _____
Conseiller(ère): _____

Code de notation
Chaque critère est évalué sur une échelle de 1 à 5 :
1 = À améliorer
2 = Passable
3 = Bien
4 = Très Bien
5 = Excellent

Critère	Description	Enseignant 1 _____ Score (1-5)	Enseignant 2 _____ Score (1-5)	Enseignant 3 _____ Score (1-5)	Responsable de cycle Score (1-5)	Score Total /20
Comportement & Respect	Les élèves font preuve de respect envers les enseignants, le personnel et leurs camarades.					
Propreté & Organisation	La classe est propre, organisée et décorée de manière positive.					
Comportement positif en classe & Gestion des conflits	Les élèves montrent de l'enthousiasme et de la motivation envers l'apprentissage et gèrent les conflits de manière appropriée.					
Coopération & Esprit d'équipe	La classe travaille en harmonie, se soutient mutuellement et favorise un climat positif.					
Créativité & Implication scolaire	La classe contribue aux événements scolaires et participe activement aux initiatives.					
						Total /100

Notes : _____

DEVOIRS ET TRAVAUX A DOMICILE

Les devoirs font partie intégrante de l'apprentissage et doivent être remis à temps. Ils renforcent les notions vues en classe et encouragent l'autonomie dans le travail. Tout retard dans la remise peut entraîner une réduction de la note, sauf accord préalable avec l'enseignant.

EXAMENS ET REGLES D'EVALUATION

Les élèves doivent respecter toutes les consignes d'examen, y compris la ponctualité et l'honnêteté. Toute forme de tricherie, de plagiat ou d'aide non autorisée entraînera des mesures disciplinaires. Les dates et formats des examens seront communiqués à l'avance.

HABITUDES D'ETUDE REGULIERES

Pour réussir sur le plan académique, les élèves doivent adopter des routines d'étude régulières, relire leurs notes chaque jour et demander de l'aide aux enseignants si nécessaire. Le développement de compétences en gestion du temps et la fixation d'objectifs scolaires sont essentiels à la réussite à long terme.



4. CODE DE CONDUITE DE L'ELEVE

A) COMPORTEMENT APPROPRIE

Les eleves sont tenus de faire preuve en tout temps de respect envers leurs enseignants, le personnel et leurs camarades.

B) RESPECT DE LA DIVERSITE & DISCUSSIONS NEUTRES

Les discussions politiques, religieuses et sensibles doivent etre evitees en tout temps dans l'enceinte de l'ecole afin de preserver un environnement d'apprentissage respectueux et inclusif.

C) CODE VESTIMENTAIRE & POLITIQUE D'APPARENCE

Les eleves doivent toujours respecter le code vestimentaire afin de maintenir un environnement scolaire professionnel et respectueux.

D) L'UTILISATION DE LA TECHNOLOGIE & DE L'INTERNET

Les eleves doivent respecter la politique d'utilisation de la technologie et d'Internet pour garantir un environnement d'apprentissage numerique responsable et securise.

E) POLITIQUES DE SECURITE & DE PROTECTION

Les eleves doivent respecter toutes les politiques de securite afin de maintenir un environnement scolaire sur et ordonne.

F) SYSTEME & PROCEDURE DISCIPLINAIRES

Les eleves sont responsables de leurs actes et doivent contribuer a un environnement scolaire respectueux et discipline.

A) REGLES DE BONNE CONDUITE ENTRE ELEVES

- *COMPORTEMENT APPROPRIE:*

- *Traiter les autres avec gentillesse et respect.*
- *Aider et soutenir ses camarades en cas de besoin.*
- *Inclure les autres dans les activites de groupe.*
- *Utiliser un langage et des gestes polis.*
- *Respecter l'espace personnel et les affaires des autres.*

- *COMPORTEMENT INAPPROPRIE:*

- *Intimidation, moqueries ou insultes.*
- *Agressions physiques (pousser, frapper ou donner des coups de pied).*
- *Exclure ou isoler intentionnellement un camarade.*
- *Utiliser un langage inapproprie ou offensant.*
- *Prendre ou endommager les affaires d'un autre sans autorisation.*

Les eleves qui adoptent un comportement inapproprie peuvent faire l'objet de mesures disciplinaires, incluant des seances de sensibilisation, des avertissements, et d'autres sanctions jugees necessaires par l'administration scolaire.



B) RESPECT DE LA DIVERSITE ET DISCUSSIONS NEUTRES

PAS DE DISCUSSIONS POLITIQUES OU RELIGIEUSES

Afin de préserver un environnement d'apprentissage inclusif et respectueux, les élèves sont invités à ne pas engager de discussions liées à la politique ou à la religion pendant les heures de classe.

RESPECT DE LA DIVERSITE

Tous les élèves doivent respecter les origines culturelles, religieuses et personnelles de chacun, favorisant ainsi un climat d'acceptation et d'unité.

MAINTIEN DE CONVERSATIONS APPROPRIÉES

Les élèves doivent éviter tout sujet de conversation inapproprié, y compris les thèmes adultes ou sexuels. Les échanges doivent toujours rester respectueux et convenables.

CONCENTRATION SUR LES DISCUSSIONS ACADÉMIQUES

Les élèves sont encouragés à participer activement à des discussions enrichissantes qui favorisent l'apprentissage, la pensée critique et la croissance intellectuelle. En échangeant des idées et des points de vue, ils développent leurs capacités d'analyse, améliorent leur expression et approfondissent leur compréhension des sujets étudiés.

C) CODE VESTIMENTAIRE ET POLITIQUE D'APPARENCE

EXIGENCES EN MATIERE D'UNIFORME

Le port de l'uniforme scolaire favorise l'égalité, l'inclusion et la concentration en réduisant les écarts sociaux et les distractions. Il simplifie la routine quotidienne et renforce le sentiment d'appartenance à la communauté scolaire, contribuant ainsi à un environnement plus harmonieux.

APPARENCE PROFESSIONNELLE

Les élèves doivent présenter une apparence soignée et professionnelle. Les éléments suivants ne sont pas autorisés:

- Maquillage excessif
- Cheveux longs et détachés (ils doivent être attachés si cela est requis pour des raisons de sécurité ou de professionnalisme)
- Ongles vernis
- Tout autre accessoire susceptible de distraire en classe



D) POLITIQUE D'UTILISATION DE TECHNOLOGIE ET D'INTERNET

Les élèves doivent respecter la politique d'utilisation des technologies et d'Internet afin de garantir un environnement numérique responsable et sécurisé.

APPAREILS ELECTRONIQUES PERSONNELS

Les téléphones portables doivent être éteints dans l'enceinte de l'école et rangés dans les zones prévues à cet effet. À leur arrivée, les élèves doivent déposer leur téléphone dans la boîte désignée. Cela permet de maintenir leur concentration sur les apprentissages sans distractions inutiles.

REGLES D'UTILISATION DES RESEAUX SOCIAUX

Les élèves doivent utiliser les réseaux sociaux de manière responsable. Tout abus, y compris le cyberharcèlement ou la diffusion de contenu inapproprié, entraînera des sanctions disciplinaires.

UTILISATION DES ORDINATEURS ET DE L'INTERNET DE L'ECOLE

Les ordinateurs et l'accès à Internet fournis par l'école doivent être utilisés uniquement à des fins académiques. L'accès non autorisé à des sites inappropriés ou tout comportement déplacé en ligne est strictement interdit.

COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

Les élèves doivent respecter les limites appropriées dans leurs communications numériques avec les enseignants. Les échanges liés à l'école doivent passer par les canaux officiels.

CITOYENNETÉ NUMÉRIQUE

Les élèves sont tenus d'adopter une attitude responsable en ligne : respecter les autres, protéger leurs informations personnelles et agir de manière éthique dans leurs interactions numériques.

E) POLITIQUES DE SECURITE ET DE PROTECTION

PROCEDURES D'URGENCE

Les exercices d'evacuation incendie et de confinement doivent etre suivis rigoureusement, conformément au Plan d'Evacuation d'Urgence. Des pompiers et des experts en securite organisent chaque annee des exercices et des sessions de formation a l'echelle de l'ecole pour s'assurer que les eleves et le personnel soient bien prepares en cas d'urgence.

OBJETS ET COMPORTEMENTS INTERDITS

Il est strictement interdit aux eleves d'introduire ou d'utiliser des objets pouvant représenter un danger pour la securite et le bien-etre d'autrui. Cela inclut notamment:

- Cigarettes electroniques, tabac et produits derives
- Toute forme de violence ou de comportement agressif
- Armes a feu, objets tranchants comme les couteaux de poche
- Explosifs, feux d'artifice ou produits chimiques dangereux
- La vente, l'echange ou la promotion de tout produit ou service est strictement interdite dans l'enceinte de l'ecole

Ces regles visent a garantir un environnement sur, respectueux et propice a l'apprentissage.

Toute infraction a ces regles entrainera une exclusion definitive de l'ecole, decidee par l'administration.

F) SYSTEME ET PROCEDURE DISCIPLINAIRES

PREMIERS ET DEUXIEMES AVERTISSEMENTS :

Les deux premiers avertissements sont oraux. Toutefois, meme dans le cas d'un avertissement oral, une fiche d'avertissement doit etre envoyee aux parents afin de les informer du comportement de l'eleve. Cette fiche doit etre signee par les parents pour accuser reception de l'avertissement.

TROISIEME AVERTISSEMENT:

Si le comportement inapproprié persiste, un troisieme avertissement écrit est emis. Celui-ci est accompagne d'un devoir supplementaire ou d'un retrait de points sur la note de comportement. Ce document doit également etre signe par les parents.

QUATRIEME AVERTISSEMENT :

Un quatrieme avertissement écrit est donne et les parents sont convoques a une reunion immediate avec l'administration scolaire pour discuter du comportement de l'eleve.

NOTE: "tout eleve ayant reçu deux avertissements écrits se voit interdire de participer aux sorties scolaires. S'il ne recoit aucun avertissement supplementaire pendant trois mois, il retrouve son eligibilite aux sorties."

CINQUIEME AVERTISSEMENT :

En cas de cinquieme avertissement, l'eleve recoit un nouvel avertissement écrit accompagne d'une exclusion temporaire. Les parents doivent signer un engagement reconnaissant la gravite de la situation et acceptant de respecter les regles de conduite de l'ecole.

ETAPE FINALE:

Exclusion definitive decidee par l'administration de l'ecole. Tout eleve expulse de l'etablissement ne sera en aucun cas admissible a une reinscription lors des annees academiques ulterieures.

5. ENGAGEMENT DE L'ECOLE POUR LA REUSSITE SCOLAIRE

Au Lycee Emmanuel, nous nous engageons a offrir un environnement d'apprentissage bienveillant, inclusif et stimulant, ou chaque eleve peut s'epanouir. Notre engagement envers la reussite des eleves se traduit par:

- Excellence Academique – Offrir un enseignement de qualite, des cours motivants et un accompagnement personnalise pour permettre a chaque eleve d'atteindre son plein potentiel.*
- Bien-etre des Eleves – Assurer un environnement scolaire sur et accueillant, propice au bien-etre emotionnel et mental.*
- Developpement Personnel – Encourager le leadership, la creativite et la pensee critique a travers une variete d'activites parascolaires et de programmes academiques.*
- Respect et Inclusion – Valoriser la diversite et promouvoir une culture de respect mutuel entre les eleves, le personnel et l'ensemble de la communaute scolaire.*
- Orientation et Accompagnement – Offrir des services de conseil, de mentorat et d'orientation pour aider les eleves a preparer leur avenir.*

AU LYCEE EMMANUEL, NOUS CROYONS QUE CHAQUE ELEVE COMPTE ET NOUS NOUS ENGAGEONS A L'ACCOMPAGNER VERS LA REUSSITE SCOLAIRE, SOCIALE ET PERSONNELLE.

6. CONSEIL DES ELEVES

Le Conseil des Eleves est un organe de leadership qui represente les eleves, ameliore la vie scolaire et collabore avec les enseignants et l'administration. Chaque classe elira un Représentant au sein du Conseil des Eleves.

Les responsabilites du Représentant comprennent :

1. REPRESENTATION & PLAIDOYER ETUDIANT

- Etre la voix des eleves aupres de l'ecole.
- Servir d'intermediaire entre les eleves et le personnel afin de promouvoir un climat scolaire positif.
- Recueillir les avis, preoccupations, idees, initiatives et suggestions des eleves pour les presenter au Conseil des Eleves.

2. ENGAGEMENT SCOLAIRE & COMMUNAUTAIRE

- Aider a organiser des evenements scolaires, tels que les journees culturelles, les campagnes de sensibilisation, les tournois sportifs et les collectes de fonds.
- Participer a des projets de service communautaire visant a developper le sens des responsabilites sociales.
- Contribuer aux initiatives d'amelioration de l'ecole comme les campagnes de propreté, les projets d'embellissement et les ateliers diriges par les eleves.

3. LEADERSHIP ET MENTORAT ENTRE PAIRS

- Encourager une culture scolaire positive en promouvant le respect, la responsabilite et l'unite entre eleves.
- Encourager les camarades a respecter les regles et les politiques de l'ecole.
- Servir de mentor pour guider les eleves plus jeunes.
- Aider les nouveaux eleves a s'adapter a la vie scolaire.

4. COMMUNICATION ET PRISE DE DECISION

- Participer a des reunions mensuelles pour discuter des preoccupations des eleves et de la planification des evenements.
- Prendre part aux discussions, aux votes et a la prise de decision, et faire un retour aux camarades sur les resultats des reunions.
- Soutenir les enseignants et l'administration dans l'amelioration de l'experience educative et des activites parascolaires.
- Aider a la creation et a la diffusion de bulletins d'information et d'annonces concernant les evenements scolaires.

Un representant est un leader qui incarne la voix de ses pairs, defend leurs interets et reflete les valeurs de responsabilite et de service.



CRITERES DE SELECTION DU CONSEIL DES ELEVES

Afin de garantir que les représentants des élèves soient compétents et responsables, les candidats doivent répondre aux critères suivants:

1. RESULTATS ACADEMIQUES

- Maintenir un bon niveau académique.
- Faire preuve d'un engagement envers l'apprentissage et le développement personnel.

2. COMPETENCES EN LEADERSHIP ET COMMUNICATION

- Montrer de l'initiative, de la responsabilité et un esprit d'équipe dans les activités scolaires.
- Savoir s'exprimer avec confiance et clarté devant les élèves et le personnel.
- Être à l'écoute et capable de comprendre et transmettre les préoccupations des élèves.

3. RESPONSABILITE ET COMPORTEMENT ETHIQUE

- Avoir un bon dossier disciplinaire (aucune infraction grave ou répétée).
- Faire preuve de ponctualité, de fiabilité et d'engagement dans ses responsabilités scolaires.

7. PROCESSUS D'ELECTION OU DE NOMINATION

- Obtenir des recommandations d'enseignants attestant des qualités de leadership et du bon comportement du candidat.
- Recevoir le soutien de ses camarades (par vote ou nomination).
- Les élèves peuvent poser leur candidature, être nommés ou élus selon les modalités définies par l'école.

7. ACTIVITES EXTRASCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

Le Lycee Emmanuel encourage ses eleves a participer a des activites extrascolaires et periscolaires pour favoriser leur developpement personnel, leurs competences en leadership et leur enrichissement academique. Ces activites permettent de developper l'esprit d'equipe, la creativite et la gestion du temps tout en renforçant l'experience scolaire.

SPORTS ET ACTIVITES PHYSIQUES :

- L'ecole propose plusieurs programmes sportifs, notamment le football, le basketball et l'athletisme. Les eleves sont encourages a participer aux activites sportives afin de developper la discipline, l'esprit d'equipe et un mode de vie sain.

ACONCOURS ET EVENEMENTS ACADEMIQUES :

- Les eleves ont l'opportunit  de participer a des competitions academiques telles que les foires scientifiques ou les concours d'ecriture, qui stimulent leurs connaissances et leurs capacites de reflexion critique.

VOLONTARIAT ET SERVICE COMMUNAUTAIRE :

- Le Lycee Emmanuel valorise l'engagement social. Les eleves sont encourages a participer a des programmes de service communautaire qui developpent leur sens des responsabilites et leur esprit de leadership.

SPECTACLES ET EVENEMENTS CULTURELS :

- Les eleves peuvent s'impliquer dans des pieces de theatre, concerts, spectacles de talents et festivals culturels, developpant ainsi leur creativite et leur sensibilite artistique.

NOTE: Tout eleve representant l'ecole, que ce soit au MUN, lors du discours de remise des diplomes ou dans tout autre evenement, doit  tre selectionne sur la base du merite, demontrant d'excellentes performances academiques et une conduite ethique.

8. APPRENTISSAGE NUMERIQUE ET RESSOURCES

ACCES A LA BIBLIOTHEQUE SCOLAIRE VIA MICROSOFT TEAMS :

Les eleves ont un acces complet a la bibliotheque de l'ecole via Microsoft Teams, en utilisant leur compte scolaire dedie. Cela inclut l'accès aux anciens examens, aux ressources d'étude, aux vidéos éducatives et à tout le matériel lié aux cours pour soutenir leur apprentissage.

DOMAINE SCOLAIRE DE L'ELEVE :

Chaque eleve dispose d'une adresse email scolaire unique :

Nom@lyceeemmanuelebanon.onmicrosoft.com

Ce compte est essentiel pour acceder a Microsoft Teams et est utilise pour :

- Le travail de groupe en ligne
- Les cours virtuels et les ateliers
- La communication par email avec les enseignants et les camarades
- La remise des devoirs et l'accès au contenu des cours
- Toute autre activite collaborative

Les eleves sont encourages a consulter regulierement leur compte scolaire et a exploiter pleinement ces ressources numeriques pour enrichir leur experience academique.



Pour toute question, les élèves peuvent contacter l'administration de l'école par email (patyhanna@lyceeemmanuelebanon.onmicrosoft.com ou geo@lyceeemmanuelebanon.onmicrosoft.com), par lettre écrite ou en visitant le site: <https://www.lyceeemmanuel.edu.lb/>

Les élèves peuvent consulter le Calendrier des Evenements Scolaires pour connaître les opportunités de participation aux activités extrascolaires et periscolaires prévues durant l'année.

Remarque: Toutes les règles et procédures présentées dans ce livret sont expliquées en détail lors de l'atelier « Règlement Interieur des Elèves », organisé durant la première semaine de l'année scolaire.

